



TRAVAUX BOULEVARD MONTMARTRE

La Ville de Paris se transforme pour un partage plus équilibré de l'espace public et pour une meilleure qualité de l'air et de l'environnement. La Ville de Paris réalise les travaux de pérennisation de la piste provisoire actuellement en place sur les Grands Boulevards, en commençant par boulevard Montmartre. Ces pistes faciliteront et sécuriseront les déplacements à vélo.

Quoi ?

- ⚠ Pérennisation des aménagements cyclables provisoires par la création de pistes cyclables unidirectionnelles sur chaussée, côté pair et impair.
- ⚠ Création d'un séparateur, d'un quai bus, restitution de la station taxi et pose d'arceaux vélo.
- ⚠ Suppression de tout le mobilier provisoire (plots jaunes et glissières béton armé).

Où ?

Entre la rue Drouot / Boulevard Haussmann / rue Richelieu et les rues Montmartre / Faubourg Montmartre (2^e et 9^e arr.).

Quand ?

À partir du 5 juillet jusqu'en septembre 2022.

Les impacts :

Phase 1 du 5 au 25 juillet 2022 entre le n°1 et n° 23 Boulevard Montmartre :

- ⚠ Maintien d'une file de circulation générale dont bus et vélos dans chaque sens
- ⚠ Création d'encoches provisoires pour places de livraison
- ⚠ Circulation des piétons et les accès aux garages privés maintenus et protégés en permanence

Travaux de nuit :

- ⚠ Nuit du mardi 5 juillet : Installation des emprises la nuit côté impair (du n°1 au n°23) : maintien de la circulation générale
- ⚠ Nuit du lundi 25 juillet 2022 : dépose des emprises et réalisation des travaux de signalisation verticale et horizontale définitive :
 - Ouverture de la piste cyclable unidirectionnelle avec séparateur,
 - Restitution de la station taxi au n°5 boulevard Montmartre.

Phase 2 du 25 juillet au 9 septembre 2022 entre le n°2 et 20 boulevard Montmartre :

- ⚠ Maintien d'une file de circulation générale dont bus et vélos dans chaque sens
- ⚠ Circulation des piétons et les accès aux garages privés maintenus et protégés en permanence
- ⚠ Travaux d'assainissement au n°16 boulevard Montmartre

Travaux de nuit :

- ⚠ Nuit du lundi 25 juillet 2022 : Installation des emprises (du n°2 au 20) : maintien de la circulation générale
- ⚠ Nuit du lundi 22 août : repliement des emprises pour agrandir la chaussée circulée
- ⚠ Nuit du jeudi 8 septembre : dépose des emprises et réalisation de la signalisation horizontale définitive :
 - ouverture de la piste cyclable unidirectionnelle avec séparateur,
 - création places livraison avec abaissé au n°18
 - création du quai bus déporté au n°16.

CONTACTS

RÉALISATION

VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENT
MISSION VÉLO

MAITRE D'OEUVRE

SETEC / ATELIER NOUS / SOLCY

ENTREPRISES

EUROVIA / SIGNATURE / EJL / CITEOS / CIELIS

CE PROJET A ÉTÉ FINANCÉ AVEC L'AIDE DE :



**Plus d'infos
sur chantiers.paris.fr
et au 3975*** *SERVICE GRATUIT + LE PRIX NORMAL DE L'APPEL

PATIENCE ON EMBELLIT VOTRE QUARTIER